****le 20 mai 2019

**La Région augmente sa contribution à l’achat des livres scolaires des lycéens normands des filières générales et technologiques**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté aujourd’hui, à la Librairie Colbert de Mont Saint Aignan (76), les évolutions du dispositif régional « Atouts Normandie », devant les représentants d’association de parents d’élèves, de libraires et de CFA.**

**En raison des réformes du baccalauréat général et technologique, du renouvellement conséquent des manuels scolaires, et de la réforme de l’apprentissage engagée par l’Etat, la Région Normandie va dédier 7,7 millions d’euros supplémentaires à accompagner les familles des lycéens et les apprentis. Au total, la Région Normandie consacre en 2019 13,2 millions d’euros au dispositif Atouts Normandie.**

Depuis juillet 2017, le dispositifAtouts Normandie est consacré à l’accompagnement des jeunes. La Région  contribue financièrement à l’achat des manuels scolaires et équipements professionnels nécessaires à la scolarité des jeunes lycéens (y compris 3° et 4° Prépa professionnelle) et apprentis (y compris DIMA), allégeant ainsi le coût de la rentrée scolaire pour l’ensemble des familles, quelle que soit la voie de formation choisie par leurs enfants et l’établissement d’enseignement, public ou privé.

La réforme du baccalauréat prévue pour septembre 2019 provoque une révision totale des programmes d’enseignement et l’édition de nouveaux manuels scolaires pour les secondes et premières des filières générales et technologiques. Les familles devront en effet dépenser a minima 240 euros pour l’achat de livres neufs.

**Une contribution régionale exceptionnelle portée à 120 euros pour l’acquisition de nouveaux manuels scolaires**

A titre exceptionnel, et pour cette seule rentrée, la Région Normandie augmente sa contribution à l’achat des livres scolaires. Le dispositif Atouts Normandie prévoyait depuis 2017 une contribution régionale de 70 euros, qui atteindra désormais 120 euros, poursuivant ainsi le partenariat initié depuis de nombreuses années avec les libraires normands. Cette augmentation profitera également aux lycéens inscrits à la rentrée de septembre en terminale dans la mesure où ils seront dans l’incapacité de revendre en fin d’études leurs livres scolaires.

Les familles des lycéens inscrits en filières professionnelles conserveront leur avantage de 40 euros pour l’achat de leurs livres scolaires.

Cette contribution exceptionnelle, hors des compétences régionales, représente 9,2 millions d’euros pour la Région Normandie, soit 3,7 millions d’euros supplémentaires.

**La Région Normandie prolonge son engagement auprès des apprentis jusqu’au 31 décembre 2019**

En 2019, 1000 jeunes supplémentaires ont rejoint les rangs de l’apprentissage. Le nombre d’apprentis a en effet augmenté de 3 à 4 % depuis 2016. La Région, via le dispositif Atouts Normandie, contribue à l’achat des livres scolaires (30 euros), au premier achat d’équipements professionnels (100 euros), à la prime Transport Restauration Hébergement (80 à 200 euros). En 2019, le budget alloué à la THR a augmenté de 600 000 euros en raison de l’accroissement du nombre d’apprentis.

Hors de sa compétence régionale, la Région Normandie maintient son engagement auprès des apprentis lors de la prochaine rentrée et jusqu’au 31 décembre prochain, pour les contrats d’apprentissage signés avant le 1er janvier 2020.

Cet engagement se traduit par un effort financier de la Région  de plus de 4 millions d’euros, dont 3,2 millions d’euros au seul titre de la prime Transport Hébergement Restauration.

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr